aExtraflame

Stufe a Pellet







Félicitations! Vous êtes maintenant propriétaire d'un poêle à pellets Extraflame!

Le poêle à pellets Extraflame est une solution optimale de chauffage, issue de la technologie la plus avancée, de qualité impeccable, au design moderne, créé dans le but de vous faire redécouvrir l'agréable sensation que la chaleur d'une flamme peut donner à votre foyer, et ce en toute sécurité.

Ce manuel vous apprendra à utiliser correctement votre poêle; nous vous prions donc de le lire entièrement, avec attention, avant de l'utiliser.

IMPORTANT

Assurez-vous que le revendeur remplisse l'espace ci-dessous, prévu pour les données du spécialiste autorisé: il vous sera utile, au cas où vous rencontriez quelque problème lors de l'utilisation de votre nouveau poêle à pellets.

SPECIALISTE AUTORISE'

| USINE | | | |
|-------|--------|-------|--|
| M | | | |
| RUE | | NR | |
| C.P | VILLE_ | PROV. | |
| TEL. | | FAX | |

Tous les produits Extraflame sont construits selon les directives suivantes:

- **❖** 89/106 CEE (Produits de Construction)
- **❖** 89/366 CEE (Directive CEM)
- **❖** 2004/108 CE (Directive CEM)
- 2006/95 CE (Directive Basse Tension)

Et selon les normes:

- **❖ EN 14785**
- **❖ EN 60335-1**
- **EN 60335-2-102**
- **❖** EN 61000-3-2
- **EN 61000-3-3**
- **❖ EN 50366**
- **❖ EN 55014-1**
- **❖ EN 55014-2**



Index

| Chapitre 1 MISES EN GARDE ET SECURITE | _ |
|--|----|
| | / |
| Chapitre 2 QU'EST-CE QUE LE PELLET ? | 0 |
| STOCKAGE DU PELLET: | |
| CHARGEMENT DES PELLETS | |
| Chapitre 3 | |
| DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ | q |
| RUPTURE DE L'ASPIRATEUR DES FUMEES | |
| RUPTURE DU MOTEUR DE CHARGEMENT DES PELLETS | |
| ALLUMAGE MANQUE | |
| ABSENCE TEMPORAIRE DE COURANT | |
| SECURITE ELECTRIQUE | |
| SECURITE TEMPERATURE PELLETS | |
| SECURITE PRESSION INSTALLATION | |
| SECURITE EBULLITION EAU | 9 |
| DISPOSITIFS AUTRES QUE CEUX MENTIONNES SUR LA LISTE | |
| INSTALLATION ET DISPOSITIFS DE SECURITE | |
| DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ POUR INSTALLATION À VASE OUVERT | |
| DISPOSITIFS DE SECURITE POUR INSTALLATION A VASE FERME | 11 |
| Chapitre 4 | |
| INSTRUCTIONS DE MONTAGE ET INSTALLATION | |
| GLOSSAIRE | |
| INSTALLATION | |
| INSTALLATIONS ADMISES | |
| INSTALLATIONS NON ADMISES | 13 |
| CONNEXION AU SYSTÈME D'ÉVACUATION DES FUMÉES | |
| CANALISATION DES FUMÉES OU RACCORDS | |
| CHEMINÉE OU CONDUIT DE FUMÉES INDIVIDUEL | |
| CONNEXION DE L'APPAREIL AU CONDUIT DE FUMÉES ET ÉVACUATION DES RÉSIDUS [| |
| COMBUSTIONTÊTE DE CHEMINÉE | |
| CONNEXION AUX PRISES D'AIR EXTERNES | |
| ISOLATIONS, FINITIONS, REVÊTEMENTS ET RECOMMANDATIONS DE SÉCURITÉ | |
| RÉGLEMENTATIONS NATIONALES, RÉGIONALES, DÉPARTEMENTALES ET COMMUNALES | |
| Chapitre 5 | 10 |
| FONCTIONNEMENT DU PRODUIT | 10 |
| PANNEAU DE COMMANDES | |
| SÉLECTION DE LA LANGUE | |
| RÉGLAGE DU JOUR ET DE L'HEURE ACTUELLE | |
| MODE | |
| SÉLECTION MODE | |
| MODE HIVER | |
| MODE ETE | |
| MODE HIVER ECS | 23 |

| FONCTIONNEMENT DU THERMOSTAT EXTERIEUR EN MODE STBY/T | OFF (A UTILISER AUSSI POUR |
|---|----------------------------|
| ACTIONNEUR TELEPHONIQUE) | 24 |
| UTILISATION | 25 |
| ALLUMAGE | 25 |
| FONCTIONNEMENT NORMAL | 26 |
| ARRET | 26 |
| Chapitre 6 | |
| ΓÉLÉCOMMANDE | 27 |
| Chapitre 7 | |
| RÉGLAGE DE LA TEMPÉRATURE DE L'EAU | 28 |
| Chapitre 8 | £0 |
| CITAPITTE 6 PARAMETRES UTILISATEUR | 30 |
| PROGRAMMATEUR HEBDOMADAIRE | |
| | |
| REGLAGE DU CHARGEMENT PELLETS | |
| HORAIRES DE NETTOYAGE AUTOMATIQUE RESSORTS | 33 |
| Chapitre 9 | |
| NETTOYAGE | |
| NETTOYAGE DU BRASIER | |
| NETTOYAGE RESSORTS | |
| TIROIR CENDRES | |
| DÉFLECTEUR CENTRAL FUMÉES | 34 |
| JOINTS D'ÉTANCHÉITÉ PORTE ET TIROIR CENDRES | |
| RACCORDEMENT A LA CHEMINEE | 35 |
| Chapitre 10 | |
| OPÉRATIONS PREMIER ALLUMAGE | 36 |
| MONTAGE DES CARREAUX (SEULEMENT LUCREZIA IDRO) | 36 |
| CORNIERE BRASIER | 38 |
| INSTRUCTIONS DE POSITIONNEMENT BRASIER | 38 |
| Chapitre 11 | |
| TABLEAUX D'AFFICHAGES PRODUIT | 39 |
| CONDITIONS DE GARANTIE | 43 |
| CONTROLE DE QUALITE | |



MISES EN GARDE ET SECURITE

Les poêles produits dans nos ateliers sont fabriqués en veillant sur la qualité de chaque élément afin de protéger aussi bien l'utilisateur que l'installateur contre tout éventuel accident. Nous recommandons donc au personnel technique autorisé de STBYr tout particulièrement, après chaque intervention effectuée sur le produit, aux branchements électriques, surtout en ce qui concerne la partie dénudée des conducteurs, qui ne doit jamais dépasser du bornier, afin d'éviter tout contact avec les parties vives du conducteur.

L'installation doit être effectuée par un personnel autorisé, qui devra remettre à l'acheteur une déclaration de conformité de l'installation, et qui s'assume l'entière responsabilité de l'installation définitive et par conséquent du bon fonctionnement d l'appareil installé. Il faut respecter toutes les lois et réglementations nationales, régionales, provinciales et communales existants dans le pays où a été installé l'appareil.

En cas de non respect de ces précautions, la société Extraflame S.p.A décline toute responsabilité.

Ce manuel d'instructions fait partie intégrante du produit: s'assurer qu'il accompagne toujours l'appareil, y compris en cas de cession à un autre propriétaire ou utilisateur, ou en cas de nouvelle installation, dans un autre emplacement. Si ce manuel devait être abîmé ou perdu, en demander un autre exemplaire au service d'Assistance Technique le plus proche.

Ce poêle doit être destiné à l'utilisation pour laquelle il a été réalisé. Toute responsabilité contractuelle ou extracontractuelle du fabricant, en cas de dommages causés à des personnes, animaux ou choses, dus à des erreurs d'installation, de réglage, d'entretien et d'utilisation incorrects, est exclue.

Après avoir ôté l'emballage, s'assurer que le contenu est intact et qu'il ne manque rien. Dans le cas contraire, s'adresser au revendeur où l'appareil a été acheté.

Toutes les pièces électriques qui composent le poêle et en garantissent le fonctionnement correct, devront être remplacées, uniquement par un Centre d'Assistance Technique autorisé, avec des pièces originales.

La maintenance du poêle doit être effectuée au moins une fois par an et doit être requise à l'avance au Service d'Assistance Technique.

Nota bene : En ce qui concerne un thermoproduit ou une chaudière, la procédure de purge de l'appareil ou de l'installation n'est pas comprise dans la garantie.

Pour la sécurité, il convient de rappeler que:

- L'utilisation du poêle par des enfants ou des personnes handicapées est strictement interdite.
- ❖ Ne pas toucher le poêle nu-pieds ou avec d'autres parties du corps mouillées ou humides.
- ❖ Interdiction de toucher aux dispositifs de sécurité ou de réglage, sans l'autorisation ou les indications du fabricant.
- ❖ Ne pas tirer, débrancher, tordre les câbles électriques qui sortent du poêle, même si celui-ci n'est pas branché au réseau d'alimentation électrique.
- ❖ Éviter de boucher ou obstruer les ouvertures d'aération du local d'installation. Les ouvertures d'aération sont indispensables pour une combustion correcte.
- ❖ Ne pas laisser les éléments de l'emballage à la portée des enfants ou de personnes handicapées, non assistés.
- Lorsque l'appareil est en état de marche, la porte du foyer doit rester toujours fermée.
- ❖ Éviter tout contact direct avec les parties de l'appareil qui, lors du fonctionnement, peuvent devenir brûlantes.
- ❖ Contrôler la présence éventuelle d'obstructions avant d'allumer un appareil après une longue période d'inactivité.
- Le poêle a été conçu pour être utilisé dans n'importe quelle condition climatique (même critique) en cas de climat particulièrement défavorable (vent fort, gel) les systèmes de sécurité pourraient se déclencher en provoquant l'arrêt du poêle. Si cela se vérifie, contacter le Service d'Assistance Technique et surtout ne pas désactiver les systèmes de sécurité.
- ❖ En cas d'incendie du conduit de fumée se munir d'extincteurs pour étouffer les flammes ou appeler les sapeurs-pompiers.

LES FAIENCES

Les faïences sont des produits de haute fabrication artisanale et comme tels, elles peuvent présenter de très petits grumeaux, des craquelures et des imperfections chromatiques. Ces caractéristiques sont la preuve de leur grande valeur. L'émail et la faïence, pour leur différent coefficient de dilatation, produisent des microfissures (craquelure) qui en démontrent l'authenticité.

Pour nettoyer les faïences, nous conseillons d'utiliser un chiffon doux et sec; un détergent ou produit liquide quelconque pourrait pénétrer à l'intérieur des craquelures et les mettre en évidence.



QU'EST-CE QUE LE PELLET?

Les pellets sont fabriqués en soumettant à une pression très élevée la sciure, c'est-à-dire les déchets de bois pur (sans vernis), produits par les scieries, les menuiseries et autres activités liées à l'usinage et à la transformation du bois.

Ce type de combustible est absolument écologique puisqu'il n'utilise aucune colle pour le compacter. En effet, la compacité des pellets dans le temps est garantie par une substance naturelle qui se trouve dans le bois: la lignine.

En plus d'être un combustible écologique, puisqu'il exploite au maximum les résidus du bois, le pellet présente aussi des avantages techniques.

La densité du pellet est de 650 kg/m³ et le contenu en eau représente 8% de son poids. C'est pourquoi il n'est pas nécessaire de sécher le pellet pour obtenir un rendement calorique performant.

Le pellet utilisé devra être conforme aux caractéristiques décrites par les normes :

- ❖ Ö-Norm M 7135❖ DIN plus 51731
- **❖ UNI CEN/TS 14961**

L'enterprise conseille de toujours utiliser des pellets d'un diamètre de 6 mm. pour ses produits.

ATTENTION!



L'UTILISATION DE PELLETS DE MAUVAISE QUALITÉ OU DE TOUT AUTRE MATÉRIEL ENDOMMAGE LES FONCTIONS DE VOTRE POÊLE ET PEUT ENTRAÎNER LA PERTE DE VALIDITÉ DE LA GARANTIE ET DÉGAGER LE FABRICANT DE TOUTE RESPONSABILITÉ.

STOCKAGE DU PELLET

Afin de garantir une combustion sans problèmes, il faut que le pellet soit conservé dans un lieu sans humidité.

CHARGEMENT DES PELLETS

Pour charger le pellet, il faut ouvrir le couvercle du réservoir placé dans la partie supérieur du poêle et vider le sachet de pellet en faisant attention de ne pas le faire déborder.



DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ

RUPTURE DE L'ASPIRATEUR DES FUMEES

Si l'aspirateur s'arrête, la carte électronique bloque immédiatement la fourniture de pellets.

RUPTURE DU MOTEUR DE CHARGEMENT DES PELLETS

Si le motoréducteur s'arrête, le poêle continue à fonctionner jusqu'à ce qu'il atteigne le niveau minimum de refroidissement.

ALLUMAGE MANQUE

Si au cours de la phase d'allumage la flamme ne se développe pas, l'appareil procède automatiquement à une autre tentative d'allumage, cette fois cependant sans charger les pellets.

Si dans ce cas non plus, la flamme ne se développe pas, l'appareil indiquera sur l'afficheur "**ALLUMAGE RATÉ**". Au moment de tenter un autre allumage, la machine indiquera sur l'afficheur "**ATTENTE REFROIDIS**" qui signifie "attente".

Cette fonction rappelle qu'avant d'effectuer un allumage, il faut s'assurer que el brasier soit complètement dégagé et propre.

ABSENCE TEMPORAIRE DE COURANT

Après une courte absence de courant, l'appareil se rallume automatiquement. Au moment où il n'y a pas d'électricité, le poêle peut dégager à l'intérieur de la maison une quantité minime de fumée pendant une durée qui va de 3 à 5 minutes.

CECI NE REPRÉSENTE AUCUN RISQUE POUR LA SÉCURITÉ.

SECURITE ELECTRIQUE

Le poêle est protégé contre les sauts violents de courant par un fusible général qui se trouve à l'arrière du poêle. (2,5A 250V Retardé).

SECURITE EVACUATION DES FUMEES

Un pressostat électronique bloque le fonctionnement du poêle en le mettant en situation d'alarme.

SECURITE TEMPERATURE PELLETS

En cas de surchauffe à l'intérieur du réservoir, ce dispositif bloque le fonctionnement du poêle; le réarmement est de type manuel et il doit être effectué par un technicien autorisé.

SECURITE PRESSION INSTALLATION

Un pressostat mécanique bloque toute surpression éventuelle sur l'installation.

Le réarmement du dispositif de sécurité est de type manuel et il doit être effectué par un technicien autorisé.

SECURITE EBULLITION EAU

En cas de manque d'eau ou de quantité minimale, ce dispositif bloque le chargement des pellets. Le réarmement du dispositif de sécurité est de type manuel et il doit être effectué par un technicien autorisé.

DISPOSITIFS AUTRES QUE CEUX MENTIONNES SUR LA LISTE

Au cours de l'installation du poêle, il est OBLIGATOIRE d'adapter l'installation avec un manomètre pour l'affichage de la pression de l'eau et une vanne de décharge automatique étalonnée à 3 bars de pression.

DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ 9



INSTALLATION ET DISPOSITIFS DE SECURITE

L'installation, les raccordements de l'installation, la mise en service et la vérification du fonctionnement correct devront être effectués dans les règles de l'art, dans le respect total des normes en vigueur, tant nationales que régionales, ainsi que des présentes instructions.

Pour l'Italie, l'installation doit être effectuée par du personnel professionnellement autorisé (loi du 5 mars 1990 n° 46).

Extraflame S.p.A. décline toute responsabilité quant aux dommages aux choses et/ou personnes provoqués par l'installation.

Dispositifs de sécurité pour installation à vase ouvert.

Selon la norme UNI 10412-2 (2006) en vigueur en Italie, les installations avec vase d'expansion ouvert doivent être dotées de :

- Vase d'expansion ouvert
- Tuyau de sécurité
- Tuyau de remplissage
- ❖ Thermostat de commande du circulateur (sauf pour les installations à circulation naturelle)
- Système de circulation (sauf pour les installations à circulation naturelle)
- Dispositif d'activation de l'alarme acoustique
- Alarme acoustique
- Indicateur de température
- Indicateur de pression
- ❖ Interrupteur thermique automatique de blocage (thermostat de blocage)

Les capteurs de sécurité de la température doivent se trouver sur la machine ou à une distance de 30 cm maximum du raccordement de refoulement.

Dans le cas où les générateurs seraient dépourvus de tous les dispositifs, ceux manquants peuvent être installés sur la tuyauterie d'alimentation du générateur, à une distance maximale de 1 m. de la machine.

DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ POUR INSTALLATION À VASE OUVERT

Selon la norme UNI 10412-2 (2006) en vigueur en Italie, les installations avec vase d'expansion ouvert doivent être dotées de:

- ❖ Vase d'expansion ouvert
- Tuyau de sécurité
- Tuyau de remplissage
- Thermostat de commande du circulateur (sauf pour les installations à circulation naturelle)
- Système de circulation (sauf pour les installations à circulation naturelle)
- Dispositif d'activation de l'alarme acoustique
- Alarme acoustique
- Indicateur de température
- Indicateur de pression
- Interrupteur thermique automatique de blocage (thermostat de blocage)

Les capteurs de sécurité de la température doivent se trouver sur la machine ou à une distance de 30 cm maximum du raccordement de refoulement.

Dans le cas où les générateurs seraient dépourvus de tous les dispositifs, ceux manquants peuvent être installés sur la tuyauterie d'alimentation du générateur, à une distance maximale de 1 m. de la machine.



DISPOSITIFS DE SECURITE POUR INSTALLATION A VASE FERME

Selon la norme UNI 10412-2 (2006) en vigueur en Italie, les installations fermées doivent être dotées de:

- Soupape de sécurité
- Thermostat de commande du circulateur
- Thermostat d'activation de l'alarme acoustique
- Indicateur de température
- Indicateur de pression
- Alarme acoustique
- Interrupteur thermique automatique de régulation
- ❖ Interrupteur thermique automatique de blocage (thermostat de blocage)
- Système de circulation
- Système d'expansion
- ❖ Système de dissipation de sécurité incorporé au générateur avec vanne de décharge thermique (à actionnement automatique), si l'appareil n'est pas doté d'un système de régulation automatique de la température

Les capteurs de sécurité de la température doivent se trouver sur la machine ou à une distance de 30 cm maximum du raccordement de refoulement.

Dans le cas où les générateurs seraient dépourvus de tous les dispositifs, ceux manquants peuvent être installés sur la tuyauterie d'alimentation du générateur, à une distance maximale de 1 m. de la machine. Les appareils pour chauffage de type domestique à chargement automatique doivent être dotés d'un thermostat de blocage du combustible ou d'un circuit de refroidissement prévu par le fabricant de l'appareil, actionné par une soupape de sécurité thermique capable de garantir que la température limite configurée selon la norme ne soit pas dépassée. Le branchement entre le groupe d'alimentation et la soupape ne doit pas être intercepté. La pression en amont du circuit de refroidissement doit être d'au moins 1,5 bar.

DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ 11



INSTRUCTIONS DE MONTAGE ET INSTALLATION

L'installation doit être conforme aux normes suivantes:

- UNI 10683 (2005) générateurs de chaleur alimentés au bois ou autres combustibles solides: installation. Les cheminées doivent être conformes à:
 - ❖ UNI 9731 (1990) cheminées: classification selon la résistance thermique.
 - EN 13384-1 (2006) méthode de calcul des caractéristiques thermiques et fluido-dynamiques des cheminées.
 - UNI 7129 point 4.3.3 dispositions, normative locale et prescriptions des sapeurs pompiers.
 - UNI 1443 (2005) cheminées: exigences générales.
 - UNI 1457 (2004) cheminées: tuyauteries internes en terre cuite et céramique.

GLOSSAIRE

APPAREIL À FOYER FERMÉ

Générateur de chaleur à combustion, fermé, dont la flamme n'est pas accessible de l'extérieur et dont l'ouverture n'est admise, pendant l'emploi, que pour le chargement du combustible.

BIOMASSE

Quantité de matières ou matériaux d'origine biologique, non fossilisée, n'appartenant pas au règne minéral.

BIOCOMBUSTIBLE

Combustible directement ou indirectement dérivé à partir d'une biomasse.

CHEMINÉE

Conduit vertical dont le but est de recueillir, canaliser et expulser, à une hauteur convenable du sol, les résidus gazeux de la combustion, provenant d'un seul appareil.

CANALISATION DES FUMÉES OU « CANALISATION DE RACCORD »

Tuyau, ou élément de connexion entre un appareil générateur de chaleur et une cheminée pour l'évacuation des résidus gazeux de la combustion.

ISOLATION

Ensemble de matériaux et de précautions, utilisés pour empêcher la transmission de chaleur à travers une paroi séparant deux, ou plusieurs milieux à températures différentes.

TÊTE DE CHEMINÉE

Dispositif placé au sommet de la cheminée, ou terminal de conduit, prévu pour faciliter la dispersion des résidus gazeux de la combustion dans l'atmosphère.

CONDENSAT, CONDENSATION

Partie des gaz de combustion passant à l'état liquide, qui se forment et suintent le long des parois d'un conduit de fumées, lorsque sa température devient inférieure ou égale au point de rosée de l'eau.

GÉNÉRATEUR DE CHALEUR

Appareil qui permet de produire de l'énergie thermique (chaleur) à travers la transformation rapide (dite combustion) de l'énergie chimique propre au combustible.

VANNE

Mécanisme particulier d'un robinet, apte à modifier la résistance dynamique des gaz de combustion.



SYSTÈMES D'ÉVACUATION DES FUMÉES

Tuyauterie complexe pour l'évacuation des fumées, indépendante de l'appareil de chauffe, constituée par : le raccord au générateur, la canalisation des fumées intermédiaire, le conduit de fumées indépendant (ou cheminée) et son terminal, dit « tête de cheminée ».

TIRAGE FORCÉ

Circulation d'air produite par le ventilateur actionné par moteur électrique.

TIRAGE NATUREL

Tirage qui se produit dans une cheminée/tuyau d'évacuation de la fumée comme conséquence de la différence de masse volumique entre les fumées (chaudes) et l'air atmosphérique environnant, sans l'aide d'aucun mécanisme d'aspiration installé dans son intérieur ou à son sommet.

ZONE D'IRRADIATION

Zone immédiatement adjacente au foyer, dans laquelle se répand la chaleur produite par la combustion. Éloigner ou protéger tout objet ou matériau à risque de combustion de son entourage.

ZONE DE REFOULEMENT

Zone en dépression atmosphérique dans laquelle peut se vérifier une fuite de gaz de combustion, sortant de l'appareil, vers l'intérieur du local d'installation et autres pièces adjacentes.

INSTALLATION

L'installation doit être précédée de la vérification du correct positionnement des cheminées/ conduits de fumées et des terminaux de déchargement des appareils, en considérant:

- les interdictions d'installation,
- les distances légales admises,
- les limitations imposées par les règlements administratifs locaux ou autres prescriptions spéciales des autorités,
- les limitations conventionnelles dérivant du règlement du bâtiment, des servitudes ou des contrats.

INSTALLATIONS ADMISES

Dans le local où doit être installé le générateur de chaleur peuvent préexister ou être installés uniquement des appareils étanches, dont le fonctionnement ne puisse créer aucune dépression dans le local d'installation, par rapport à son environnement externe (tirage inversé!).

Uniquement dans les locaux de cuisson (cuisines) sont tolérés des fourneaux et leurs hottes, mais sans ventilateurs d'aspiration forcée.

INSTALLATIONS NON ADMISES

Dans le local destiné à accueillir le générateur de chaleur ne doivent pas préexister, ni être installées:

- des hottes, avec ou sans ventilateur d'aspiration,
- des bouches de ventilation d'un réseau collectif.

Si lesdites installations devaient se trouver en exercice dans des locaux adjacents, communicants et susceptibles de dépressions réciproques, l'emploi simultané d'un générateur de chaleur, y installé, est interdit (danger d'inversion du tirage!).



CONNEXION AU SYSTÈME D'ÉVACUATION DES FUMÉES

CANALISATION DES FUMÉES OU RACCORDS

Pour le montage des canalisations de fumées on doit utiliser des éléments en matériaux non combustibles, aptes à résister aux exhalations chaudes et aux condensats corrosifs de la combustion.

L'emploi de tuyaux métalliques flexibles et en fibrociment, pour la connexion intermédiaire des appareils à leur conduit de fumées, y compris aux conduits de fumées préexistants, est interdit.

Il doit y avoir une solution de continuité entre la canalisation de la fumée, intermédiaire, et le conduit de fumées propre au bâtiment, afin que ce dernier ne soit pas directement connecté au générateur.

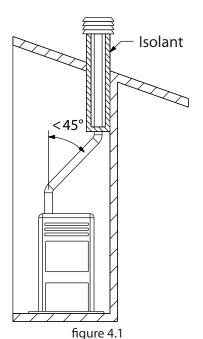
Les canalisations des fumées ne doivent jamais traverser aucun local interdit à l'installation d'appareils à combustion.

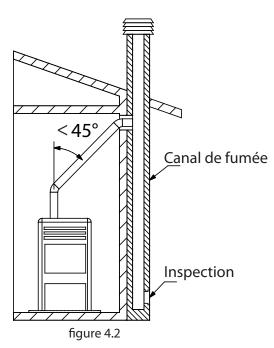
Le montage des canalisations d'évacuation doit garantir l'étanchéité aux fumées, limiter la formation de condensations et éviter leur suintement dans l'appareil de chauffe.

Il faut éviter, ou limiter au maximum, tout montage de canalisations de fumées horizontal.

Si les orifices d'évacuation se trouvent au plafond ou sur une paroi, en position désaxée par rapport à l'appareil, les angles de déviation des tuyaux, pour les rejoindre, doivent être inférieurs à 45° (voir figure ci-dessous).

Pour les appareils générateurs de chaleur, munis de ventilateur électrique pour l'expulsion des fumées, c.-à-d. pour





tous les produits Extraflame, on doit respecter les instructions suivantes:

- Les tronçons d'évacuation horizontaux doivent avoir une pente minimale, de 3%, en élévation vers la sortie.
- ❖ La longueur des tronçons d'évacuation horizontaux doit être minime et, en tout cas, inférieure à 3 mètres.
- Le nombre de coudes, y compris la présence d'un élément en "T", ne doit pas être supérieur à 4 pièces (dès 4 coudes, il faudra utiliser une tuyauterie à double paroi, de diamètre min. 150 mm).

En tout cas, les canalisations d'évacuation doivent être étanches aux gaz de combustion et aux suintements de la condensation ; afin d'éviter toute condensation importante, une isolation des canalisations, soumises au froid et externes au local, s'impose. Tout élément en contre-pente est interdit. Toute canalisation de fumée doit être ramonable et permettre la récupération des suies brossées. Toute canalisation de fumée doit être à section constante. Des changements de section sont admis, à la rigueur, uniquement au point de connexion avec le conduit des fumées. Il est interdit de faire passer à l'intérieur des cheminées, même surdimensionnées, toute autre tuyauterie ou canalisation d'adduction d'air. Tout dispositif de régulation manuelle du tirage, sur les appareils à

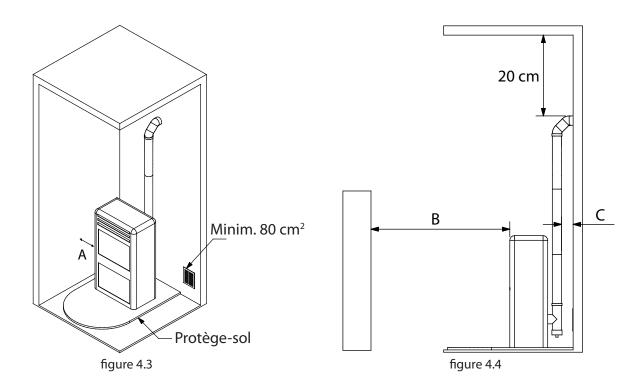


tirage forcé, est interdit.

CHEMINÉE OU CONDUIT DE FUMÉES INDIVIDUEL

La cheminée ou conduit de fumées doit répondre aux conditions suivantes:

- * être étanche aux résidus de la combustion, imperméable et isolé/e de façon appropriée, selon les prescriptions d'emploi;
- être réalisé/e avec des matériaux aptes à résister aux normales sollicitations mécaniques, à la chaleur, à l'action des résidus de la combustion et aux éventuelles condensations;
- suivre un parcours montant, tendant toujours à la verticale, avec des déviations de l'axe inférieures à 45°.
- toujours se trouver à la distance de sécurité prescrite de tous matériaux combustibles ou inflammables, sans contact avec ces derniers et/ou gainé/e d'un isolant approprié.
- L'appareil doit être installée sur un sol capable de supporter son poids. Si la construction existante ne remplit pas cette condition, adopter les mesures nécessaires (ex. plaque de distribution de charge;

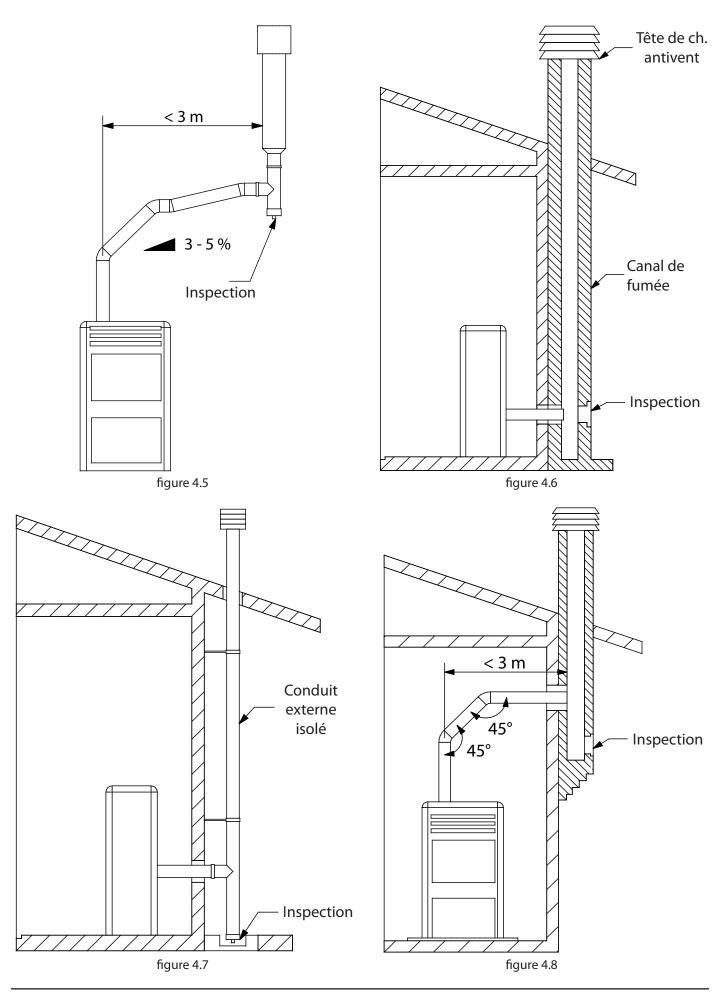


| RÉFÉRENCES | Objets combustibles | Objets non combustibles |
|------------|---------------------|-------------------------|
| Α | 200 | 100 |
| В | 1500 | 750 |
| С | 200 | 100 |

- ❖ avoir une section interne préférablement circulaire: les sections carrées ou rectangulaires doivent avoir les angles internes arrondis, d'un rayon supérieur à 20 mm.
- garder une section interne constante, dégagée et indépendante.
- garder un rapport inférieur à 1,5 entre côtés en cas de sections rectangulaires.

On conseille l'aménagement d'un bassin de dépôt et de récolte des résidus solides et des condensats éventuels, placé sous le point d'embranchement à la cheminée qui devra pouvoir être facilement ouvert par un portillon étanche pour en permettre l'inspection.







CONNEXION DE L'APPAREIL AU CONDUIT DE FUMÉES ET ÉVACUATION DES RÉSIDUS DE LA COMBUSTION

Le conduit de fumée ne doit desservir qu'un seul générateur de chaleur.

La sortie directe des exhalations vers des espaces clos, même à ciel ouvert, est interdite.

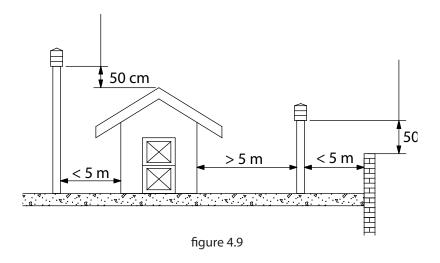
La sortie directe des exhalations dues à la combustion doit avenir au-dessus du toit, et le conduit de fumées doit respecter les caractéristiques décrites dans le paragraphe "Cheminée ou conduit de fumées individuel".

TÊTE DE CHEMINÉE

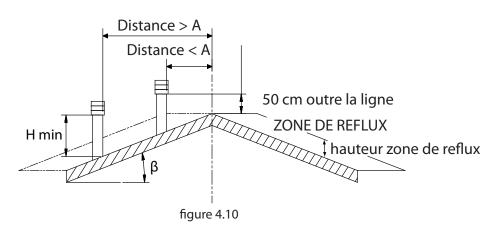
La tête de cheminée doit répondre aux conditions suivantes:

- ❖ avoir une section interne équivalente à celle de la cheminée;
- ❖ avoir une section utile des sorties non inférieure au double de celle interne de la cheminée;
- ❖ être construite de façon à empêcher l'intrusion de pluie, de neige, de corps étrangers et toujours à même d'assurer l'évacuation des fumées en cas de vent soufflant depuis n'importe quelle direction ou angle.
- * être positionnée de façon à garantir une bonne dispersion des fumées et dans tous les cas, hors de la zone de reflux, où la formation de contre-pression est favorisée. Cette zone de reflux varie en fonction de l'angle d'inclinaison de la toiture. Il est impératif, donc, d'adopter les hauteurs minimales indiquées dans les schémas de figure, ci-dessous.
- ❖ La tête de cheminée doit être dépourvue de moyens mécaniques d'aspiration.

TOIT PLAT



TOIT INCLINE





| TÊTES DE CHEMINÉE - DISTANCE ET POSITIONNEMENT | | | |
|--|--------|---|--|
| Inclinaison du toit Distance entre le faîtage et la tête de cheminée | | Hauteur minimum du conduit de fumée (mesurée à la sortie) | |
| β | A (m) | H (m) | |
| 15° | < 1,85 | 0,50 m outre la ligne de faîte | |
| 13 | > 1,85 | 1,00 m du toit | |
| 30° | < 1,50 | 0,50 m outre la ligne de faîte | |
| 30 | > 1,50 | 1,30 m du toit | |
| 45° | < 1,30 | 0,50 m outre la ligne de faîte | |
| 45 | > 1,30 | 2,00 m du toit | |
| 60° | < 1,20 | 0,50 m outre la ligne de faîte | |
| 00 | > 1,20 | 2,60 m du toit | |

CONNEXION AUX PRISES D'AIR EXTERNES

Afin de garantir une bonne combustion, l'appareil pouvoir disposer de l'air nécessaire amené par des prises d'air externes. Ces prises d'air doivent répondre aux conditions suivantes:

1. avoir une section libre totale d'au moins 80 cm².

être protégées par un grillage métallique ou autre protection similaire contre toute intrusion non souhaitable, pourvu que leur section minimale, selon point a), n'en soit pas diminuée.

Si l'air est amené directement de l'extérieur par un tuyau, ce dernier sera pourvu d'un coude puisant vers le bas, sans grille, ou d'un chapeau contre le vent. (Extraflame S.p.A. préconise toujours, néanmoins, une prise d'air puisant aussi à l'intérieur du local d'installation).

Ce flux d'air peut être puisé, de même, à partir d'un local adjacent, pourvu que ce dernier ne soit pas étanche vers l'extérieur et, donc, muni d'ouvertures permanentes.

Dans ce cas, ce local -adjacent à celui d'installation- ne doit pas être mis en dépression par rapport au milieu extérieur par effet d'un tirage concurrent provoqué par à un dispositif d'aspiration ou un autre corps de chauffe installé dans ce local. Les ouvertures permanentes de ce local doivent répondre aux conditions décrites. Ce local adjacent ne peut pas être destiné au garage de voitures, à l'entreposage de matériaux combustibles ni à aucune autre destination à risque d'incendie.

ISOLATIONS, FINITIONS, REVÊTEMENTS ET RECOMMANDATIONS DE SÉCURITÉ

Les revêtements, indépendamment des matériaux avec lesquels ils sont construits, doivent avoir une structure autoportante entourant le corps de chauffe proprement dit, sans avoir de surfaces en contact avec celui-ci.

Les poutres et autres finitions en bois, ou autres matériaux combustibles, doivent être placées hors de la zone d'irradiation du foyer ou protégées de façon adéquate.

Les structures du plafond, ou autres toitures, se trouvant sur la verticale au-dessus du générateur et réalisées en matériaux combustibles ou sensibles à la chaleur, doivent être protégées par l'interposition d'une isolation thermique et ignifuge adéquate.

De même, tout objet à risque d'incendie ou de roussissement, tels que rideaux, décors en bois, etc. doit être suffisamment éloigné, hors de l'effet irradiant du foyer.

Lors de l'installation de l'appareil il est conseillé de laisser l'espace nécessaire au nettoyage de l'appareil, des conduits des gaz d'évacuation et du conduit de fumée.

RÉGLEMENTATIONS NATIONALES, RÉGIONALES, DÉPARTEMENTALES ET COMMUNALES

L'installation de l'appareil est soumise aux normes de sécurité publiques et à toute autre disposition légale, propres au pays où il est installé: nationales ou fédérales, régionales, départementales, cantonales et communale.



FONCTIONNEMENT DU PRODUIT

PANNEAU DE COMMANDES

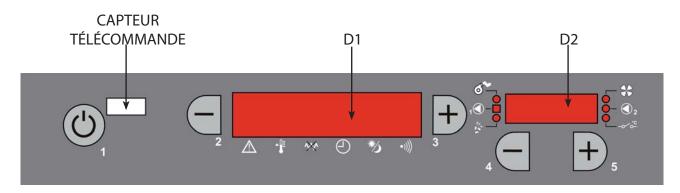


figure 5.1

1 ⇒ BOUTON ON/OFF

Appuyer sur le bouton 1 pour pouvoir allumer et éteindre automatiquement le poêle.

Les boutons 2 et 3 s'utilisent pour régler la température de l'eau

4-5 ⇒ PUISSANCE DE FONCTIONNEMENT

Les boutons 4 et 5 permettent de régler la puissance calorique.

Afficheur D1 et D2 pour visualiser les différents messages.

SÉLECTION DE LA LANGUE



Procédure des commandes

- 1. Retirer et rebrancher l'alimentation du poêle à l'aide de l'interrupteur général ou du câble d'alimentation.
- 2. Le poêle affichera dans l'ordre, avant d'arriver à "**OFF**", les indications suivantes:
 - Version microprocesseur (EXTRAH2O_2 ou suivantes)
 - Sélection Mode (HIVER comme configuré en usine)
 - ❖ Langue (LANGUE)
 - ❖ Réglage du jour et de l'heure actuelle (HORLOGE)
 - ❖ Niveau (**NIVEAU** configuration réservée à un technicien autorisé)
- 3. Au moment où apparaît le texte "LANGUE", appuyer sur le bouton 5 pour accéder au mode de réglage.
- 4. Sur l'écran D1 apparaîtra la langue actuellement sélectionnée alors que l'écran D2 affichera "LANG": à l'aide des touches 2 et 3, sélectionner la langue parmi celles disponibles: ITALIANO ENGLISH DEUTSCH
- FRANCAIS ESPAÑOL SUOMI PORTUGUÊS NORSK NEDERLANS
- 5. Après avoir sélectionné la langue souhaitée, appuyer sur le bouton 1 pour sortir et confirmer.

RÉGLAGE DU JOUR ET DE L'HEURE ACTUELLE





Procédure des commandes

- 1. Retirer et rebrancher l'alimentation du poêle à l'aide de l'interrupteur général ou du câble d'alimentation.
- ❖ Le poêle afficher a dans l'ordre, avant d'arriver à "OFF", les indications suivantes: Versione microprocessore (EXTRAH2O_2 ou suivantes)
- Mode (HIVER comme configuré en usine)
- ❖ Langue (LANGUE)
- * Réglage du jour et de l'heure actuelle (**HORLOGE**)
- Niveau (NIVEAU configuration réservée à un technicien autorisé)
- 2. Au moment où apparaît le texte "**HORLOGE**", appuyer sur le bouton 5 pour accéder au mode de réglage.
- 3. Sur l'afficheur **D1** apparaîtra un jour de la semaine (de **DAY1** à **DAY7**): avec les touches 2 et 3, configurer le jour actuel et confirmer avec le bouton 5.

| Affichage D1 | Signification |
|--------------|---------------|
| DAY 1 | Lundi |
| DAY 2 | Mardi |
| DAY 3 | Mercredi |
| DAY 4 | Jeudi |
| DAY 5 | Vendredi |
| DAY 6 | Samedi |
| DAY 7 | Dimanche |

MODE

Le poêle est prévu pour recevoir quelques thermostats extérieurs supplémentaires qui permettent d'adapter et de régler son fonctionnement en fonction des exigences de l'installation.

Dans ce but, le poêle dispose de trois modes de fonctionnement étroitement liés à l'utilisation d'éventuels thermostats extérieurs, ce qui signifie que la sélection d'un mode plutôt qu'un autre sans l'utilisation de dispositifs supplémentaires ne modifie aucunement le fonctionnement du poêle.

Les thermostats extérieurs devront être raccordés au bornier situé à l'arrière du poêle.

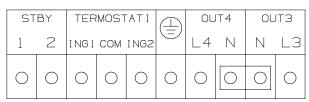


figure 5.2

L'installateur est le responsable de vérifier la correcte mise à la terre du dispositif supplémentaire appliqué au poêle. Le cas échéant, procéder à une mise à la terre supplémentaire. Faire particulièrement attention à ce que les câbles n'entrent pas en contact avec des parties chaudes.

Sur la paroi arrière du réservoir, immédiatement au-dessus du bornier, se trouvent 4 orifices pour la fixation des guide-câbles fournis dans le sachet des accessoires.

Le tableau suivant reprend quelques exemples de connexion possibles pour des thermostats extérieurs.



ING1 ⇒ entrée raccordement entre les bornes ING1 et COM du bornier

ING2 ⇒ entrée raccordement entre les bornes ING2 et COM du bornier

ING1 prioritaire par rapport à **ING2**

OUT3 et **OUT4** sont des sorties de la carte supplémentaire commandées par l'état de l'entrée **ING1**. Les états des sorties indiqués sur le tableau ci-dessous doivent être considérés valables uniquement quand la pompe fonctionne (température eau poêle > seuil anti-condensation).



L'arrêt du poêle est toujours accompagné d'un retard de 15 minutes.

| Fonctionnement avec configuration standard comme en usine | | | |
|---|---|----------------|--|
| Etat bornes | Etat sorties | Etat poêle | |
| ING1 et ING2 fermées | OUT4 toujours activée (230 V, 50 Hz) | Poêle allumé | |
| (pontees comme en usine) | OUT3 toujours désactivée (0 V) | T ocic allume | |
| Fonctionnem | ent en utilisant un contact exterieur | | |
| Etat bornes | Etat sorties | Etat poêle | |
| | ING1 fermée | | |
| | OUT4 activée (230 V, 50 Hz) | Poêle allumé | |
| ING1 raccordee contact exterieur | OUT3 désactivée (0 V) | | |
| ING2 debranchee/ouverte | ING1 ouverte | | |
| | OUT4 désactivée (0 V) | Poêle éteint | |
| | OUT3 activée (230 V, 50 Hz) | | |
| | ING1 fermée | | |
| | OUT4 activée (230 V, 50 Hz) | | |
| ING1 raccordee contact exterieur | OUT3 désactivée (0 V) | Do âlo allum á | |
| ING2 fermée (pontee) | ING1 ouverte | Poêle allumé | |
| | OUT4 désactivée (0 V) | | |
| | OUT3 activée (230 V, 50 Hz) | | |
| | ING2 fermée | | |
| | OUT4 désactivée (0 V) | Poêle éteint | |
| ING1 debranchee/ouverte | OUT3 activée (230 V, 50 Hz) | | |
| ING2 raccordee contact exterieur | ING2 ouverte | | |
| | OUT4 désactivée (0 V) | Poêle éteint | |
| | OUT3 activée (230 V, 50 Hz) | | |
| | ING2 fermée | | |
| | OUT4 activée (230 V, 50 Hz) | | |
| ING1 fermée (pontee) | OUT3 désactivée (0 V) | Poêle allumé | |
| ING2 raccordee contact exterieur | ING2 ouverte | Poeie allume | |
| | OUT4 activée (230 V, 50 Hz) | | |
| | OUT3 désactivée (0 V) | | |

S'il fallait utiliser deux thermostats extérieurs, il est possible de sélectionner le mode le plus adéquat aux exigences de l'installation.



SÉLECTION MODE



Procédure des commandes

- 1. Retirer et rebrancher l'alimentation du poêle à l'aide de l'interrupteur général ou du câble d'alimentation.
- 2. Le poêle affichera dans l'ordre, avant d'arriver à "**OFF**", les indications suivantes:
 - Version microprocesseur (EXTRAH2O_2 ou suivantes)
 - Sélection Mode (HIVER comme configuré en usine)
 - ❖ Langue (LANGUE)
 - ❖ Réglage du jour et de l'heure actuelle (**HORLOGE**)
 - ❖ Niveau (**NIVEAU** configuration réservée à un technicien autorisé)
- 3. Au moment où apparaît le texte "HIVER", appuyer sur le bouton 5 pour accéder au mode de réglage.
- 4. Sur l'écran D1 apparaîtra le mode actuellement sélectionné alors que l'écran **D2** affichera "**MOD-**": à l'aide des touches 2 et 3, sélectionner le mode parmi ceux disponibles: **HIVER / ÉTÉ / HIVER-ECS**
- 5. Après avoir sélectionné le mode souhaité, appuyer sur le bouton 1 pour sortir et confirmer.

MODE HIVER

Le poêle fonctionne en contrôlant les deux thermostats: seulement quand les deux thermostats sont satisfaits, le poêle s'éteint après un retard de 15 minutes.

État entrées ING1 et ING2:

- ❖ Contact fermé ⇒ à satisfaire
- ❖ Contact ouvert ⇒ satisfait (t1 et t2 clignotent sur l'afficheur D2)

Les états des sorties indiqués sur le tableau ci-dessous doivent être considérés valables uniquement quand la température de l'eau poêle est supérieure au seuil anti-condensation.

| Mode hiver | | | |
|---|--|--------------|--|
| Etat bornes | Etat sorties | Etat poêle | |
| | ING1 fermée et ING2 fermée | | |
| | OUT4 activée (230 V, 50 Hz) | Poêle allumé | |
| | OUT3 désactivée (0 V) | | |
| ING1 raccordee contact exterieur | ING1 ouverte et ING2 fermée | Poêle allumé | |
| | OUT4 désactivée (0 V) | | |
| | OUT3 activée (230 V, 50 Hz) | | |
| ING2 raccordee contact exterieur | ING1 fermée et ING2 ouverte | Poêle allumé | |
| | OUT4 activée (230 V, 50 Hz) | | |
| | OUT3 désactivée (0 V) | | |
| | ING1 ouverte et ING2 ouverte | | |
| | OUT4 désactivée (0 V) | Poêle éteint | |
| | OUT3 activée (230 V, 50 Hz) | | |



MODE ETE

Le poêle fonctionne en contrôlant l'état de l'entrée prioritaire (ING1): quand le thermostat est satisfait, le poêle s'éteint immédiatement.

État entrée **ING1**: Contact fermé à satisfaire

Contact ouvert satisfait (**t1** clignote sur l'afficheur D2)

État entrée **ING2**: ignoré

Les états des sorties indiqués sur le tableau ci-dessous doivent être considérés valables uniquement quand la température de l'eau poêle est supérieure au seuil anti-condensation.

| Mode éte | | | |
|---|--|--------------|--|
| Etat bornes | Etat sorties | Etat poêle | |
| | ING1 fermée et ING2 fermée | | |
| | OUT4 activée (230 V, 50 Hz) | Poêle allumé | |
| ING1 raccordee contact exterieur ING2 raccordee contact exterieur | OUT3 désactivée (0 V) | | |
| | ING1 ouverte et ING2 fermée | | |
| | OUT4 désactivée (0 V) | Poêle éteint | |
| | OUT3 activée (230 V, 50 Hz) | | |
| | ING1 fermée et ING2 ouverte | | |
| | OUT4 activée (230 V, 50 Hz) | Poêle allumé | |
| | OUT3 désactivée (0 V) | | |
| | ING1 ouverte et ING2 ouverte | | |
| | OUT4 désactivée (0 V) | Poêle éteint | |
| | OUT3 activée (230 V, 50 Hz) | | |

MODE HIVER ECS

Le poêle fonctionne en contrôlant les deux thermostats, mais dans ce cas l'entrée prioritaire (**ING1**) fonctionne de façon opposée par rapport aux cas décrits précédemment. Quand les deux thermostats sont satisfaits, le poêle s'éteint après un retard de 15 minutes.

État entrée **ING1**:

- ❖ Contact fermé ⇒ satisfait (t1 clignote sur l'afficheur D2)
- ❖ Contact ouvert ➡ à satisfaire (accompagné du texte **ECS** sur l'afficheur D1: dans ce cas, la pompe tourne toujours en ignorant le seuil minimum de température eau)

État entrée ING2:

- ❖ Contact ouvert ⇒ satisfait (t2 clignote sur l'afficheur D2)

L'état de la sortie OUT3 ne doit être considérée valable que quand la température de l'eau poêle est supérieure au seuil anti-condensation.

L'état de la sortie OUT4 n'est pas lié au seuil anti-condensation.



| Mode Hiver-ECS | | | |
|---|------------------------------|--------------|--|
| Etat bornes | Etat sorties | Etat poêle | |
| | ING1 fermée et ING2 fermée | | |
| | OUT4 désactivée (0 V) | Poêle allumé | |
| | OUT3 activée (230 V, 50 Hz) | ļ | |
| ING1 raccordée contact extérieur ING2 raccordée contact extérieur | ING1 ouverte et ING2 fermée | | |
| | OUT4 activée (230 V, 50 Hz) | Poêle allumé | |
| | OUT3 désactivée (0 V) | | |
| | ING1 fermée et ING2 ouverte | | |
| | OUT4 désactivée (0 V) | Poêle éteint | |
| | OUT3 activée (230 V, 50 Hz) | | |
| | ING1 ouverte et ING2 ouverte | | |
| | OUT4 activée (230 V, 50 Hz) | Poêle allumé | |
| | OUT3 désactivée (0 V) | | |

Caractéristiques électriques dispositifs externes applicables:

- ❖ Tension maximale: 230 V
- Fréquence: 50 Hz
- Puissance maximale par canal: 250 W

FONCTIONNEMENT DU THERMOSTAT EXTERIEUR EN MODE STBY/TOFF (A UTILISER AUSSI POUR ACTIONNEUR TELEPHONIQUE)

La fonction Stby s'utilise pour réduire davantage les consommations de combustible en éteignant le poêle quand la température souhaitée est atteinte.

- 1. Raccorder un thermostat extérieur aux contacts 1 et 2 de la carte
- 2. Quand le thermostat mécanique atteint la température souhaitée, le poêle passe en phase "STBY-TOFF" en s'éteignant automatiquement (contact extérieur fermé) et sans aucun retard.
- 3. Quand le contact extérieur s'ouvrira à nouveau, le poêle s'allumera à nouveau en mode automatique.



Pour utiliser cette fonction, il faut laisser connectés les dispositifs de pontage sur la partie arrière du poêle aux entrées ING1 et ING2.



UTILISATION

Le poêle que vous avez acheté utilise comme combustible des pellets. Ce type de matériel est obtenu à partir des copeaux naturels de l'usinage du bois. A travers un processus spécial qui ne requiert aucun liant ou additif, les copeaux sont comprimés dans des machines industrielles à une pression élevée et se transforment en pellets solides de bois. IL EST INTERDIT de brûler des matières premières non pelletisées dans notre poêle. Le non respect de ces prescriptions provoque la perte de validité de toutes les garanties et pourrait nuire à la sécurité de l'appareil.

Au cours des deux-trois premiers allumages du poêle, il faut faire attention aux conseils suivants:

- ❖ Il est possible que de légères odeurs se produisent suite au séchage des vernis et des silicones utilisés. Éviter toute permanence prolongée.
- Ne pas toucher les superficies car elles pourraient encore être instables.
- ❖ Bien aérer le local plusieurs fois.
- Le durcissement des superficies s'achève après quelques chauffages.
- ❖ Cet appareil **ne doit pas** être utilisé comme incinérateur de déchets.

ALLUMAGE

- 1. Avant d'allumer le poêle, il faut vérifier les points suivants:
 - le réservoir doit être rempli de pellets
 - ❖ la chambre de combustion doit être propre
 - le brasier doit être complètement dégagé et propre
 - vérifier la fermeture hermétique de la porte feu et du tiroir des cendres
 - ❖ vérifier que le câble d'alimentation soit correctement connecté
 - l'interrupteur bipolaire sur la partie arrière droite doit être situé sur 1
- 2. Appuyersur le bouton 1 pendant 3 secondes: sur l'écran D1 apparaîtra "**START**" alors que sur l'écran D2, à partir du numéro 8, les numéros diminueront de seconde en seconde. Au cours de cette phase, l'appareil exécute son analyse automatique pour vérifier le fonctionnement de chaque composant électrique. Une fois ce cycle terminé, l'afficheur D1 visualise le texte "**ALLUMAGE**" alors que sur l'écran D2 apparaîtra le texte "15" (il s'agit des minutes au cours desquelles le poêle tente la phase d'allumage et elles diminuent à chaque minute écoulée).



Au cours de la première utilisation du produit, même si le réservoir est plein de pellets, il est possible que pendant les 15 premières minutes, les pellets ne soient pas distribués dans la chambre de combustion car la vis sans fin pour le chargement des pellets est vide. Si après ces 15 minutes, le poêle n'a pas encore développé de flamme, sur l'afficheur D1 apparaîtra le texte "ALLUMAGE RATÉ".

- 3. Si les points 1 et 2 ont été exécutés correctement, au moment où la flamme se développera, le poêle passera au mode de "**DÉMARRAGE**".
- 4. Après la phase de démarrage, le poêle passera en fonctionnement normal : sur l'afficheur D1 apparaîtra la température ambiante alors que sur l'afficheur D2 apparaîtra la puissance de fonctionnement.

ATTENTION !!!



- 1. N'utiliser aucun liquide inflammable pour l'allumage
- 2. Au cours du remplissage, veiller à ce que le sac de pellets n'entre pas en contact avec le poêle bouillant
- 3. En cas d'allumages manqués répétés, contacter un technicien autorisé



FONCTIONNEMENT NORMAL

Une fois la phase d'allumage terminée, l'utilisateur peut régler la puissance de chauffage à l'aide des boutons 4 et 5. Appuyer sur le 4 pour diminuer la puissance calorique et donc la consommation de pellets en une heure et vice versa appuyer sur le 5 pour augmenter la puissance de chauffage et par conséquent la consommation de pellets.

Nous conseillons de surveiller le contenu du réservoir pour éviter que le feu ne s'éteigne par manque de combustible.

ATTENTION !!!



- 1. Le couvercle du conteneur de pellets doit toujours rester fermé. Il ne doit être ouvert que pendant la phase de remplissage du combustible.
- 2. Les sacs de pellets doivent être conservés au moins à 1,5 mètre de distance du poêle.
- 3. Nous conseillons de toujours avoir la moitié du réservoir de pellets.
- 4. Avant de remplir le réservoir du poêle de pellets, s'assurer que l'appareil soit éteint.

ARRET

Appuyer sur le bouton 1 pendant trois secondes

Après cette opération, l'appareil entre automatiquement dans la phase d'arrêt, en bloquant l'arrivée des pellets; Sur l'écran D1 apparaîtra le texte "ÉTEINT".

Le moteur d'aspiration des fumées continuera à tourner tant que la température du poêle ne sera pas suffisamment descendue.



TÉLÉCOMMANDE

Au moyen de la télécommande, on peut régler la puissance de chauffage, la température désirée et l'allumage/extinction automatique de l'appareil.

S = Voyant lumineux indiquant la pression de chaque touche.

Correspondance des touches de l'écran avec les touches de la télécommande

1 = p3 + p5

2 = p2

3 = p3

4 = p4

5 = p5



Pour allumer le poêle, appuyer simultanément sur les boutons 3 et 5 pendant 3 secondes; l'appareil entrera automatiquement en phase d'allumage. Cette phase sera suivie par celle de démarrage qui permettra au poêle de développer et stabiliser la flamme.

Après l'allumage, l'appareil se met en régime de fonctionnement normal. En actionnant les boutons 4 et 5 on en règle la puissance de chauffage. En appuyant sur 2 ou 3 on choisit la température ambiante désirée.

Pour éteindre le poêle, appuyer pendant trois secondes, et simultanément, sur les boutons 3 et 5 : D1 affichera "**OFF**".

La télécommande fonctionne avec une pile type MN21, de 12 volts. (même type de télécommande pour l'ouverture de portails).

Pour effectuer le remplacement des piles, ouvrir le couvercle situé sur la partie postérieure de la télécommande et suivre les indications des figures ci-dessous.



figure 6.2



figure 6.3

Ouvrir en faisant levier sur le point indiqué dans la figure

TÉLÉCOMMANDE 27



RÉGLAGE DE LA TEMPÉRATURE DE L'EAU

L'appareil offre la possibilité de contrôler la température de l'eau à travers une sonde digitale qui règle automatiquement le fonctionnement de la machine quand elle s'approche de la température souhaitée.

- 1. Une fois que le poêle s'est mis en marche et est entré en fonctionnement normal, l'écran D1 affiche la température de l'eau.
- 2. À l'aide des boutons 2 et 3, régler la température souhaitée de l'eau. Au cours du réglage, sur l'afficheur D1 clignotera "**SET**" et la température à configurer (la valeur a une excursion maximale de 60 à 80°C) alors que l'écran D2 affichera la puissance de fonctionnement.
- 3. Après avoir réglé la température souhaitée, attendre que le texte "SET" disparaisse de l'afficheur.
- 4. Régler avec les boutons 4 et 5 la puissance de fonctionnement souhaitée.
- (N.B. Extraflame conseille de régler le poêle à la puissance maximale pour accélérer le processus de chauffage de l'eau; le poêle ralentira automatiquement quand il s'approchera de la température configurée).



PARAMETRES UTILISATEUR

| PARAMÈTRES UTILISATEUR | | | |
|--|---------------|---|--|
| PROGRAMMATEUR HEBDOMADAIRE | | | |
| Afficheur D1 | Afficheur D2 | Fonction | |
| OFF | UT 0 | Act./Désact. Programmateur hebdomadaire | |
| 00:00 | UT 1 | Horaire 1^ allumage | |
| 00:00 | UT 2 | Horaire 1^ arrêt | |
| OFF 1 | UT 3 | Autorisations 1^ allum./arrêt pendant les | |
| OFF I | 013 | différents jours | |
| 00 | UT 4 | Paramètre installateur | |
| 00:00 | UT 5 | Horaire 2^ allumage | |
| 00:00 | UT 6 | Horaire 2^ arrêt | |
| OFF 1 | UT 7 | Autorisations 2^ allum./arrêt pendant les | |
| OFF I | | différents jours | |
| 00:00 | UT 8 | Horaire 3^ allumage | |
| 00:00 | UT 9 | Horaire 3^ arrêt | |
| OFF 1 UT A | | Autorisations 3^ allum./arrêt pendant les | |
| OFF I | OTA | différents jours | |
| | RÉGLAGE DU CH | ARGEMENT DE PELLETS | |
| Afficheur D1 | Afficheur D2 | Fonction | |
| 00 | UT F | Réglage du % chargement pellets | |
| HORAIRES DE NETTOYAGE AUTOMATIQUE RESSORTS | | | |
| Afficheur D1 | Afficheur D2 | Fonction | |
| 08:00 | UT G | Horaire de début du nettoyage automatique | |
| 22:00 | UT H | Horaire de fin du nettoyage automatique | |

PROGRAMMATEUR HEBDOMADAIRE

Le programmateur hebdomadaire permet de programmer 3 tranches à l'intérieur d'une journée, à utiliser pour tous les jours de la semaine. Les horaires d'allumage et d'arrêt doivent être compris dans l'intervalle d'une seule journée, de 0 à 24 heures, et ils ne doivent pas chevaucher plusieurs jours:

| Ex. | allumage heures 07:00 / arrêt heures 18:00 | OK |
|-----|--|---------------|
| | allumage heures 22:00 / arrêt heures 05:00 | ERREUR |

Avant tout, il faut configurer le jour et l'horaire actuel en utilisant la séquence "réglage jour et heure actuelle" pour fournir une référence à la fonction.

Pour accéder à la programmation, appuyer sur la touche 3, tout en la maintenant enfoncée, appuyer sur la 5 et ensuite relâcher ensemble les 2 touches. Se déplacer à l'aide de la touche 5 jusqu'à ce que l'afficheur D2 visualise "0" clignotant.

Le tableau suivant reprend tous les paramètres de la fonction Programmateur hebdomadaire.

PARAMETRES UTILISATEUR 29



| Paramètre | Fonction | Touches | Valeur | Touches |
|--------------|---|---------|--|--------------|
| Afficheur D2 | Fonction | Réglage | Display D1 | Confirmation |
| UT 0 | Act. / désact. le programmateur hebdomadaire | 2 ou 3 | ON/OFF | 5 |
| UT 1 | Horaire 1^ allumage | 2 ou 3 | OFF ou de 00:00 à 23:50 | 5 |
| UT 2 | Horaire 1^ arrêt | 2 ou 3 | OFF ou de 00:00 à 23:50 | 5 |
| UT 3 | Autorisations all. / arr. pour les différents jours | 2 ou 3 | ON/OFF 1, ON/OFF 2, ON/OFF 7 | 5 |
| UT 4 | Paramètre installateur | 2 ou 3 | 00 | 5 |
| UT 5 | Horaire 2^ allumage | 2 ou 3 | OFF ou de 00:00 à 23:50 | 5 |
| UT 6 | Horaire 2^ arrêt | 2 ou 3 | OFF ou de 00:00 à 23:50 | 5 |
| UT 7 | Autorisations all. / arr. pour les différents jours | 2 ou 3 | ON/OFF 1, ON/OFF 2, ON/OFF 7 | 5 |
| UT 8 | Horaire 3^ allumage | 2 ou 3 | OFF ou de 00:00 à 23:50 | 5 |
| UT 9 | Horaire 3^ arrêt | 2 ou 3 | OFF ou de 00:00 à 23:50 | 5 |
| UT A | Autorisations all. / arr. pour les différents jours | 2 ou 3 | ON/OFF 1, ON/OFF 2, ON/OFF 7 | 1 |

Nous supposons à présent que nous voulons utiliser la fonction Programmateur hebdomadaire et que nous voulons utiliser les 3 tranches horaires de la façon suivante:

1ère tranche horaire: de 08:00 à 12:00 tous les jours de la semaine, sauf samedi et dimanche

2ème tranche horaire: de 15:00 à 22:00 uniquement le samedi et le dimanche

3ème tranche horaire: non utilisée

Nous procédons donc à la configuration du programmateur hebdomadaire.

Paramètre 0 (D2=0(clignotant); D1="ON")

Avec les boutons 2 ou 3, activer le programmateur hebdomadaire en réglant la valeur sur ON.

Paramètre 1 (D2=1(clignotant); D1=Ex. "08:00")

Configurer avec les boutons 2 ou 3 l'horaire "08:00" qui correspond à l'horaire d'allumage de la 1ère tranche horaire. Pour confirmer et continuer la programmation, appuyer sur le bouton 5.

Pour retourner au paramètre précédent, appuyer sur le bouton 4.

Paramètre 2 (D2=2(clignotant); D1=Ex. "12:00")

Configurer avec les boutons 2 ou 3 l'horaire "12:00" qui correspond à l'horaire d'arrêt de la 1ère tranche horaire. Pour confirmer et continuer la programmation, appuyer sur le bouton 5.

Pour retourner au paramètre précédent, appuyer sur le bouton 4.

Paramètre 3 (D2=3(clignotant); D1="OFF 1")

Activer la 1ère tranche horaire pour tous les jours de la semaine sauf samedi et dimanche. Pour ce faire, utiliser les touches 2 et 3 de la façon suivante:

a. touche 3 - fait défiler les différents jours

b. touche 2 - active/désactive (ON/OFF) la 1ère tranche horaire pour le jour en question

Exemple:

| Jour | Valeur initiale | Fonction touche 2 | Valeur finale | Fonction touche 3 |
|----------|-----------------|--|----------------------------------|-----------------------|
| LUNDI | OFF1 | OFF1 à ON1 et vice versa | ON1(tranche activée) | Passe au jour suivant |
| MARDI | OFF2 | OFF2 à ON2 et vice versa | ON2(tranche activée) | Passe au jour suivant |
| MERCREDI | OFF3 | OFF3 à ON3 et vice versa | ON3(tranche activée) | Passe au jour suivant |
| JEUDI | OFF4 | OFF4 à ON4 et vice versa | ON4(tranche activée) | Passe au jour suivant |
| VENDREDI | OFF5 | OFF5 à ON5 et vice versa | ON5(tranche activée) | Passe au jour suivant |
| SAMEDI | OFF6 | OFF6 à ON6 et vice versa | OFF6 (tranche désactivée) | Passe au jour suivant |
| DIMANCHE | OFF7 | OFF7 à ON7 et vice versa | OFF7 (tranche désactivée) | Passe au jour suivant |



Pour confirmer et continuer la programmation, appuyer sur le bouton 5.

Pour retourner au paramètre précédent, appuyer sur le bouton 4.

Paramètre 4 (D2=4(clignotant); D1="00")



Ce paramètre est réservé au service d'assistance et il ne doit pas être modifié.

Paramètre 5 (D2=5(clignotant); D1=Ex. "15:00")

Configurer avec les boutons 2 ou 3 l'horaire "15:00" qui correspond à l'horaire d'allumage de la 2ème tranche horaire. Pour confirmer et continuer la programmation, appuyer sur le bouton 5.

Pour retourner au paramètre précédent, appuyer sur le bouton 4.

Paramètre 6 (D2=6(clignotant); D1=Ex. "22:00")

Configurer avec les boutons 2 ou 3 l'horaire "22:00" qui correspond à l'horaire d'arrêt de la 2ème tranche horaire. Pour confirmer et continuer la programmation, appuyer sur le bouton 5.

Pour retourner au paramètre précédent, appuyer sur le bouton 4.

Paramètre 7 (D2=7(clignotant); D1=Ex. "OFF 1")

Activer la 2ème tranche horaire uniquement le samedi et le dimanche. Pour ce faire, utiliser les touches 2 et 3 de la façon suivante :

a. touche 3 - fait défiler les différents jours

b. touche 2 - active/désactive (ON/OFF) la 1ère tranche horaire pour le jour en question

Exemple:

| Jour | Valeur initiale | Fonction touche 2 | Valeur finale | Fonction touche 3 |
|----------|-----------------|--|----------------------------------|-----------------------|
| LUNDI | OFF1 | OFF1 à ON1 et vice versa | OFF1 (tranche désactivée) | Passe au jour suivant |
| MARDI | OFF2 | OFF2 à ON2 et vice versa | OFF2 (tranche désactivée) | Passe au jour suivant |
| MERCREDI | OFF3 | OFF3 à ON3 et vice versa | OFF3 (tranche désactivée) | Passe au jour suivant |
| JEUDI | OFF4 | OFF4 à ON4 et vice versa | OFF4 (tranche désactivée) | Passe au jour suivant |
| VENDREDI | OFF5 | OFF5 à ON5 et vice versa | OFF5 (tranche désactivée) | Passe au jour suivant |
| SAMEDI | OFF6 | OFF6 à ON6 et vice versa | ON6(tranche activée) | Passe au jour suivant |
| DIMANCHE | OFF7 | OFF7 à ON7 et vice versa | ON7(tranche activée) | Passe au jour suivant |

Pour confirmer et continuer la programmation, appuyer sur le bouton 5.

Pour retourner au paramètre précédent, appuyer sur le bouton 4.

Paramètre 8 (D2=8(clignotant); D1=Ex. "OFF")

Configurer avec les boutons 2 ou 3 sur "**OFF**", qui se trouve avant l'horaire "**00:00**", de façon à désactiver l'allumage de la 3ème tranche horaire.

Pour confirmer et continuer la programmation, appuyer sur le bouton 5.

Pour retourner au paramètre précédent, appuyer sur le bouton 4.

Paramètre 9 (D2=9(clignotant); D1=Ex. "OFF")

Configurer avec les boutons 2 ou 3 sur "**OFF**", qui se trouve avant l'horaire "**00:00**", de façon à désactiver l'arrêt de la 3ème tranche horaire.

Pour confirmer et continuer la programmation, appuyer sur le bouton 5.

Pour retourner au paramètre précédent, appuyer sur le bouton 4.

PARAMETRES UTILISATEUR 31



Paramètre A (D2=A(clignotant); D1=Ex. "OFF 1")

A ce point, les valeurs introduites dans ce paramètre n'ont plus aucune valeur car tant l'allumage que l'arrêt de la 3ème tranche horaire ont été désactivés.

Pour confirmer et continuer la programmation, appuyer sur le bouton 5.

Pour retourner au paramètre précédent, appuyer sur le bouton 4.

Pour sortir, appuyer sur le bouton 1.



Quand le Programmateur hebdomadaire est activé, sur le panneau de commandes s'allumera le voyant lumineux correspondant (voir description tableau affichages).

POUR DÉSACTIVER LE PROGRAMMATEUR HEBDOMADAIRE entrer dans la programmation utilisateur en appuyant sur la touche 3 et tout en la maintenant enfoncée, appuyer sur la touche 5, sur l'afficheur D2 apparaîtra "**0**" clignotant, et configurer "**OFF**" sur l'afficheur D1 avec les touches 2 et 3. Ensuite appuyer sur la touche 1 pour confirmer et sortir.

Les commandes manuelles, depuis afficheur ou par télécommande, restent toujours prioritaires par rapport à la programmation.

REGLAGE DU CHARGEMENT PELLETS

Dans le cas où le poêle présenterait des problèmes de fonctionnement dus à la quantité de pellets, il est possible d'agir directement depuis le panneau de commandes pour régler le chargement de pellets. Les problèmes liés à la quantité de combustible peuvent se diviser en 2 catégories:

MANQUE DE CONBUSTIBLE:

- ❖ le poêle ne parvient jamais à développer une flamme adéquate qui a toujours tendance à rester très basse même à puissance élevée.
- ❖ à la puissance minimale, le poêle a presque tendance à s'éteindre en se portant en situation d'alarme "NO PELL".
- quand le poêle affiche l'alarme "NO PELL", il peut y avoir des pellets non brûlés dans le brasier.

EXCÈS DE COMBUSTIBLE:

- le poêle développe une flamme très haute même à puissance réduite.
- ❖ il a tendance à encrasser fortement la vitre panoramique en l'obscurcissant presque totalement
- ❖ le brasier tend à s'incrustant en bouchant les orifices pour l'aspiration de l'air à cause de l'excès de pellets chargés car ceux-ci ne sont brûlés que partiellement.



Si le problème ne se produit qu'après quelques mois de fonctionnement, vérifier que les opérations de nettoyage ordinaires, reprises sur le manuel du poêle, ait été effectuées correctement.

Le réglage s'effectue par pourcentage, donc une modification sur ce paramètre entraînera une variation proportionnelle sur toutes les vitesses de chargement du poêle.

Pour accéder au réglage en pourcentage du chargement pellets, il faut entrer dans la programmation utilisateur en appuyant sur la touche 3 et tout en la maintenant enfoncée, appuyer sur la touche 5.

Ensuite, se déplacer avec la touche 5 dans le menu jusqu'à ce que sur l'afficheur D2 apparaisse un "F" clignotant.

Si, par inadvertance, on continue au-delà de ce paramètre, sortir avec la touche 1 et répéter l'opération.

Sur l'afficheur D1 apparaîtra la valeur " $\mathbf{00}$ ": les touches 2 et 3 permettront d'augmenter/diminuer le pourcentage souhaité de 5 points en 5 points (le paramètre pourra être modifié avec une excursion maximale de -50 à +50).



Tableau de réglage

| MANQUE DE COMBUSTIBLE | Augmenter la valeur en pourcentage de 5 points et essayer le poêle avec le nouvel étalonnage pendant une demi-heure au moins. Si le problème s'est amélioré mais pas encore résolu, augmenter encore de 5 points. Répéter l'opération jusqu'à la solution du problème. Dans le cas où il ne se résoudrait pas, s'adresser au service d'assistance technique. |
|--------------------------|--|
| EXCÈS DE COMBUSTIBLE | Diminuer la valeur en pourcentage de 5 points et essayer le poêle avec le nouvel étalonnage pendant une demi-heure au moins. Si le problème s'est amélioré mais pas encore résolu, diminuer encore de 5 points. Répéter l'opération jusqu'à la solution du problème. Dans le cas où il ne se résoudrait pas, s'adresser au service d'assistance technique. |

Une fois le réglage effectué, appuyer sur le bouton1 pour confirmer et sortir.

HORAIRES DE NETTOYAGE AUTOMATIQUE RESSORTS

| Afficheur D1 | Afficheur D2 | Fonction |
|--------------|--------------|---|
| 08:00 | UT G | Horaire de début du nettoyage automatique |
| 22:00 | UT H | Horaire de fin du nettoyage automatique |

Ces 2 paramètres permettent d'établir la tranche horaire au cours de laquelle le nettoyage automatique des ressorts est activé.

Pour accéder à ces paramètres, appuyer sur le bouton 3 et tout en le maintenant enfoncé, appuyer sur le bouton 5. Après être entré dans les paramètres utilisateur, se déplacer avec le bouton 5 jusqu'à ce que sur l'afficheur D2 apparaisse "**UTG**".

Paramètre G (D2=UT G; D1=Ex. "08:00")

Permet de régler, à l'aide des boutons 2 et 3, le début de la tranche horaire où est en marche le nettoyage automatique. Pour confirmer et continuer la programmation, appuyer sur le bouton 5.

Paramètre H (D2=UT H; D1=Ex. "22:00")

Permet de régler, à l'aide des boutons 2 et 3, la fin de la tranche horaire où est en marche le nettoyage automatique. Pour confirmer et continuer la programmation, appuyer sur le bouton 5.

À ce point, au cours des horaires non compris dans la tranche horaire créée, le nettoyage automatique sera désactivé.

PARAMETRES UTILISATEUR 33



NETTOYAGE

Les opérations de maintenance garantissent un fonctionnement correct du produit au fil du temps. La non-exécution de ces opérations peut nuire à la sécurité du produit.

NETTOYAGE DU BRASIER

À travers un système mécanique, le nettoyage du brasier s'effectue à des intervalles prédéterminés automatiquement par le poêle. Extraflame conseille dans tous les cas d'enlever à l'aide d'un aspirateur les résidus éventuels de cendres au moins une fois tous les 2 jours (figures 10.1 et 10.2).

NETTOYAGE RESSORTS

Le nettoyage des échangeurs thermiques s'effectue en mode automatique au moyen d'un système mécanique qui permet de garantir dans le temps un rendement calorique toujours constant. Ce système automatique pourra être désactivé pendant certains horaires (par exemple la nuit) afin d'éliminer tout bruit éventuel dû au mouvement mécanique de nettoyage (voir chapitre horaires nettoyage automatique ressorts).

TIROIR CENDRES

Tout résidu de combustion se déposera dans le tiroir de cendres inférieur. La procédure de démontage du tiroir est la suivante :

- 1. appuyer vers le bas le portillon inférieur et le tourner vers l'extérieur (figure 10.3)
- 2. tourner la poignée de 90° (figure 10.4)
- 3. retirer le tiroir et vider les cendres (figure 10.5)
- 4. Extraflame conseille de vider le tiroir au moins 1 fois tous les 2 jours. Pour remonter le tiroir, effectuer la procédure inverse.

DÉFLECTEUR CENTRAL FUMÉES

Tous les mois, il faut enlever le déflecteur fumées situé sous les ressorts de nettoyage de l'échangeur de chaleur. Pour l'enlever, il faut suivre la procédure suivante:

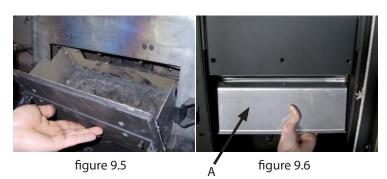
- 1. retirer la partie A du déflecteur supérieur porte fixé avec 3 vis (figure 10.6)
- 2. retirer la partie B du déflecteur supérieur porte fixé avec 2 vis (figure 10.7)
- 3. enlever le déflecteur central fumées comme s'il s'agissait d'un tiroir (figure 10.8)



figure 9.1 figure 9.2



figure 9.4





34 NETTOYAGE



JOINTS D'ÉTANCHÉITÉ PORTE ET TIROIR CENDRES

Les joints garantissent l'étanchéité du poêle et par conséquent son bon fonctionnement.

Il faut les contrôler périodiquement: s'ils étaient usés ou endommagés, il faut immédiatement les remplacer.

Ces opérations devront être effectuées par un technicien autorisé.



Pour un fonctionnement correct, le poêle doit être soumis à une maintenance ordinaire par un technicien autorisé, au moins une fois par an.

Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le service d'assistance technique ou dans tous les cas par une personne possédant une qualification semblable, de façon à éviter tout risque.

RACCORDEMENT A LA CHEMINEE

Tous les ans ou dans tous les cas à chaque fois que cela serait nécessaire, aspirer et nettoyer le conduit qui mène à la cheminée. En cas de présence de tronçons horizontaux, il faut enlever les résidus avant qu'ils n'obstruent le passage des fumées.

Le MANQUE DE NETTOYAGE nuit à la sécurité.

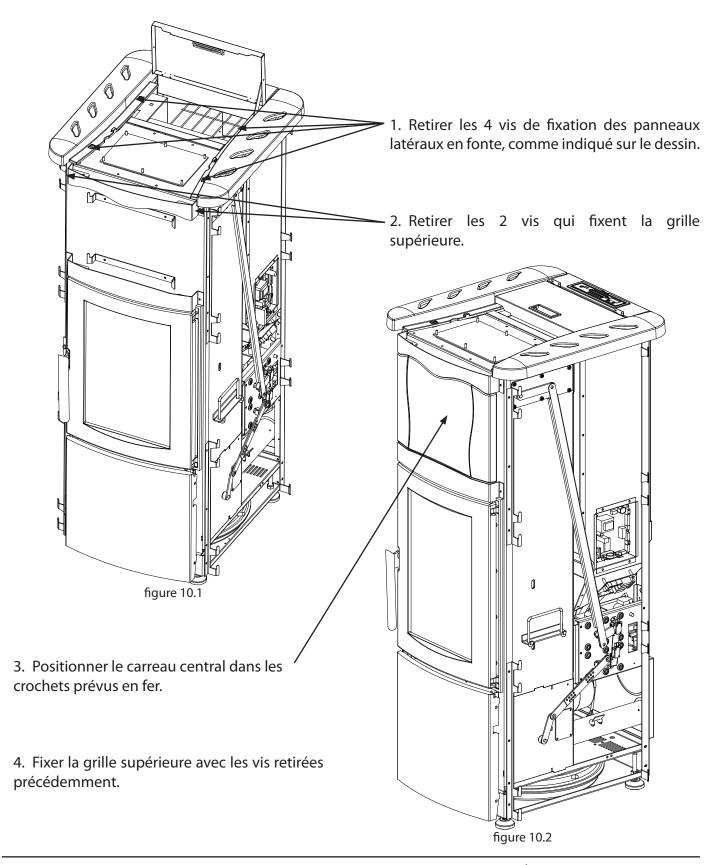
NETTOYAGE 35



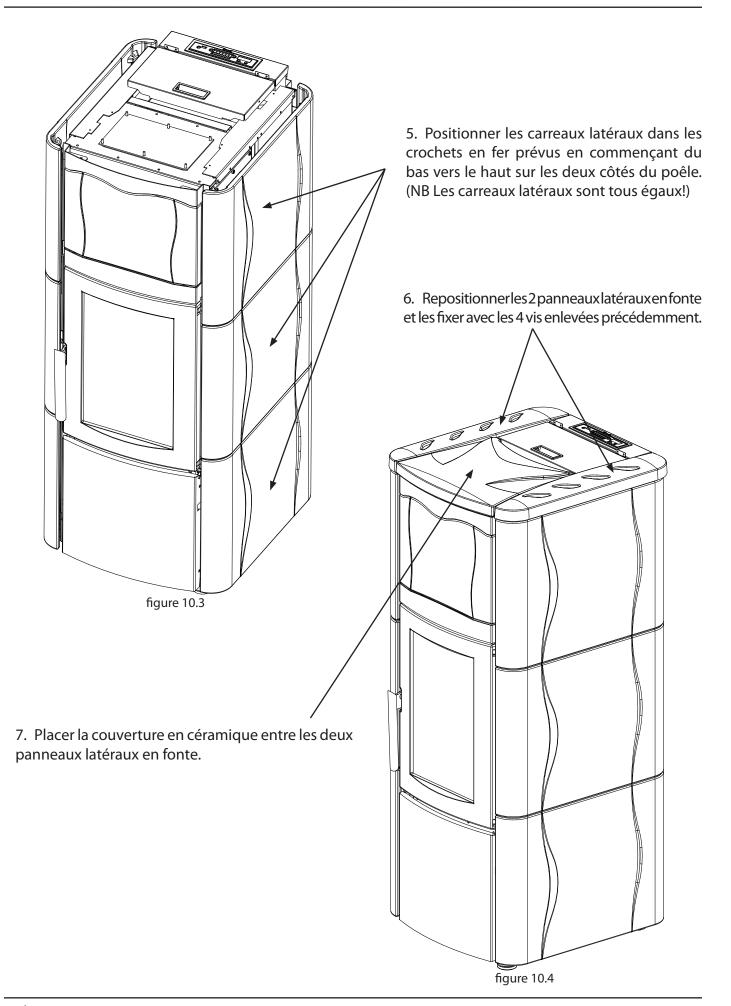
OPÉRATIONS PREMIER ALLUMAGE

MONTAGE DES CARREAUX (SEULEMENT LUCREZIA IDRO)

Les opérations de montage des carreaux devront être effectuées par un technicien autorisé.



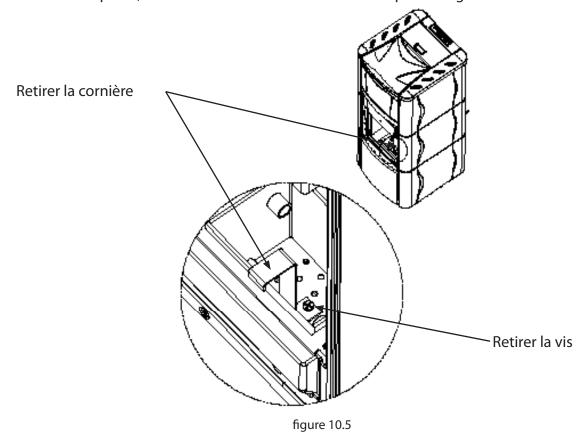






CORNIERE BRASIER

Avant d'allumer le poêle, s'assurer d'avoir retiré la cornière indiquée en figure.



INSTRUCTIONS DE POSITIONNEMENT BRASIER



figure 10.6

Les deux pièces montrées en figure, qui composent le brasier de combustion, sont situées à l'intérieur du réservoir de pellets. Avant tout allumage, les placer comme illustré.



TABLEAUX D'AFFICHAGES PRODUIT

| SIGNALISATIONS | | | | |
|------------------------------|--|--|--|--|
| SIGNALISATION AFFICHEUR | CAUSE | SOLUTION | | |
| ATTENTE REFROIDISSEMENT | Un nouvel allumage est tenté quand le poêle vient de s'éteindre (arrêt normal ou causé par une alarme). | Quand le poêle effectue un arrêt (normal ou causé par une alarme), il faut attendre son refroidissement complet et ensuite effectuer le nettoyage du brasier. | | |
| | | Uniquement après avoir effectué ces opérations, il sera possible de rallumer le poêle. | | |
| ST-BY / TOFF | L'entrée arrière (STBY) est satisfaite et le poêle est en attente de se rallumer. | Voir description "Fonctionnement thermostat extérieur en mode STBY/TOFF". | | |
| | | Pour exclure cette fonction, appuyer sur la touche 1 pour situer le poêle en ÉTEINT et débrancher le thermostat extérieur du poêle. | | |
| T1 (CLIGNOTANT) | Indique que l'entrée ING1 est satisfaite. | Voir description chapitre "Modes". | | |
| T2 (CLIGNOTANT) | Indique que l'entrée ING2 est satisfaite. | Voir description chapitre "Modes". | | |
| HOFF | La température de l'eau a dépassé de plus de 5°C le seuil programmé. | Vérifier le fonctionnement correct de l'installation hydraulique. | | |
| | L'eau a atteint la température de 85°C. | Quand la température de l'eau diminuera (5° en dessous du seuil configuré), la machine redémarrera automatiquement. | | |
| TOFF | LES 2 entrées arrière (ING1 et ING2) sont toutes les deux satisfaites (contacts ouverts). | Vérifier l'état des 2 entrées arrière (ING1 et ING2). Si 1 des 2 thermostats extérieurs n'est plus satisfait (contact fermé), le poêle se rallumera en mode automatique. Pour exclure le rallumage éventuel du poêle, il suffit de maintenir | | |
| | | enfoncé le bouton 1 pendant 3 secondes pour situer le poêle en OFF . | | |
| REFROIDISSEMENT BLACK OUT | Absence de courant sur l'alimentation générale. | Après le cycle complet d'arrêt, le poêle se rallumera automatiquement. | | |
| NETTOYAGE | Le poêle est en train d'effectuer le nettoyage du brasier. | Le nettoyage automatique du brasier est accompagné de cette signalisation sur l'écran. | | |
| RACLEUR ÉCHANGEUR BLOQUÉ | Nettoyage automatique des ressorts bloqué. | Il ne s'agit pas d'une alarme, donc le poêle continue à fonctionner normalement. Si le nettoyage automatique est bloqué, l'écran affichera de façon alternée cette signalisation et l'état de fonctionnement du poêle. | | |
| | | Les opérations de réarmement du système automatique devront être effectuées par un technicien autorisé. | | |
| ECS | Affichage du mode HIVER- ECS. | Voir description "Mode HIVER - ECS". | | |



| ALARMES | | | | |
|------------------------------------|--|---|--|--|
| SIGNALISATION AFFICHEUR D1 | CAUSE | SOLUTION | | |
| <u>^</u> | Indique la présence d'une alarme. | Ce voyant est allumé en présence d'une des alarmes décrites ci- dessous et est accompagné de la signalisation correspondante sur l'afficheur D1 qui en identifie la cause. Pour réinitialiser l'alarme, il suffit de maintenir enfoncée la touche 1 pendant 3 secondes quand le poêle est complètement froid. S'il clignote, cela indique la désactivation du capteur de dépression. Les opérations de réarmement du capteur devront être effectuées par un technicien autorisé. | | |
| ASPIRATEUR EN PANNE | Le moteur fumées est bloqué. La sonde de contrôle vitesse est en panne. Absence d'alimentation au moteur fumées. | Les opérations de réarmement devront être effectuées par un technicien autorisé. | | |
| SONDE FUMÉES OK | La sonde fumées est cassée. La sonde fumées est déconnectée de la carte. | Les autres opérations de réarmement devront être effectuées par un technicien autorisé. | | |
| SURCHAUFFE FUMÉES | Le ventilateur tangentiel est défectueux. Chargement excessif de pellets. Absence d'alimentation au ventilateur tangentiel. | Régler l'afflux de pellets (voir "Réglage chargement pellets"). D'autres opérations de réarmement devront être effectuées par un technicien autorisé. | | |
| DÉPRESSION KO | Le conduit d'expulsion des fumées est obstrué. La prise d'air est bouchée. La chambre de combustion est encrassée. Le capteur de dépression est défectueux. Le tiroir des cendres ne ferme pas correctement. La porte ne ferme pas correctement. | Vérifier le nettoyage tant du conduit des fumées que de la chambre de combustion. Vérifier que la prise d'air ne soit pas bouchée. Vérifier la fermeture hermétique du tiroir des cendres. Vérifier la fermeture hermétique de la porte. D'autres opérations de réarmement devront être effectuées par un technicien autorisé. | | |
| ABSENCE D'ALLUMAGE | Le réservoir pellets est vide. La bougie d'allumage est défectueuse ou hors position. Étalonnage inadéquat du chargement pellets. | Vérifier la présence ou non de pellets dans le réservoir. Vérifier les procédures décrites au chapitre "Allumage". D'autres opérations de réarmement devront être effectuées par un technicien autorisé. | | |
| ABSENCE D'ALLUMAGE BLACK OUT | Absence de courant pendant la phase d'allumage. | Situer le poêle sur off avec la touche 1 et répéter les procédures décrites au chapitre "Allumage". D'autres opérations de réarmement devront être effectuées par un technicien autorisé. | | |
| MANQUE DE PELLETS | Le réservoir pellets est vide. Manque de chargement de pellets. Le motoréducteur ne charge pas de pellets. Une sécurité mécanique s'est déclenchée du côté de l'eau. | Vérifier la présence ou non de pellets dans le réservoir. Régler l'afflux de pellets (voir "Réglage chargement pellets"). D'autres opérations de réarmement devront être effectuées par un technicien autorisé. | | |
| SURCHAUFFE EAU | La pompe de circulation est bloquée. Pression insuffisante de l'installation. Présence d'air dans l'installation. | Vérifier la pression de l'installation hydraulique. Purger l'air de l'installation. D'autres opérations de réarmement devront être effectuées par un technicien autorisé. | | |



| PORTE BLOQUÉE | Le nettoyage automatique du brasier est bloqué. | Les opérations de réarmement devront être effectuées par un technicien autorisé. |
|--|---|---|
| ATTENTE REFROIDISSEMENT + ALARME | Essai de déblocage alarme quand le poêle est encore en refroidissement. | A chaque fois que le poêle affichera une des alarmes citées cidessus, il s'éteindra automatiquement. Le poêle bloquera toute tentative de déblocage alarme au cours de cette phase en visualisant sur l'afficheur l'alarme elle-même et ATTENTE REFROIDIS. de façon alternée. Le déblocage de l'alarme par le bouton 1 ne sera possible que quand l'arrêt sera complet. |
| TÉLÉPHONE | Affichage du numéro de téléphone. | Au cours de l'affichage d'une alarme, le type d'alarme survenue et le numéro de téléphone du C.A.T. clignoteront alternativement. Si le numéro n'a pas été introduit, l'afficheur visualisera quelques tirets. |



| VOYANTS LUMINEUX | | | | |
|-------------------------------|--|---|--|--|
| SIGNALISATION VOYANT LUMINEUX | CAUSE | SOLUTION | | |
| | Indique la fonction Programmateur hebdomadaire. | Il est allumé quand la fonction "Programmateur hebdomadaire" est activée. Au sujet de toutes les configurations sur la fonction suivante, voir le paragraphe "Programmateur hebdomadaire". | | |
| | Indique la fonction Thermostat ambiant. | Il est allumé/éteint quand la température ambiante est inférieure/ supérieure au seuil configuré. Pour modifier le seuil de température, utiliser les touches 2 et 3 pendant le fonctionnement normal. | | |
| */ | Non utilisé. | Non utilisé. | | |
| - | Indique la désactivation de la bougie d'allumage. | Il est éteint/allumé quand la bougie est activée/désactivée. Pour rétablir le fonctionnement du composant, contacter un technicien autorisé. | | |
| Ones. | Indique le fonctionnement du moteur des fumées. | Il est allumé/éteint quand le moteur expulsion des fumées est activé/désactivé. | | |
| 1 | Indique le fonctionnement de la pompe. | Il est allumé/éteint quand la pompe est activée/désactivée. | | |
| · Kr | Indique le fonctionnement du moteur pour le chargement des PELLETS. | Il est allumé/éteint quand le moteur de chargement des pellets est activé/ désactivé. Au cours du fonctionnement normal, le voyant suivant s'allume de façon intermittente. | | |
| 88 | N'indique aucun fonctionnement. | Ce voyant doit toujours rester éteint. | | |
| 1 2 | Indique l'état des sorties OUT3 et OUT4 en fonction de l'état des thermostats extérieurs ING1 et ING2. | Quand il est allumé, il indique le fonctionnement de la sortie prioritaire (OUT4). Quand il clignote, il indique le fonctionnement de la sortie secondaire (OUT3). S'îl est éteint, il indique que les 2 sorties sont éteintes. | | |
| - o∕ ° ^C | Indique l'état du nettoyage automatique du brasier. | Le voyant clignote/est allumé fixement quand le nettoyage automatique du brasier est activé/désactivé. | | |
| •1))) | Indique la réception du signal depuis la commande à distance. | Il est allumé au cours de la communication entre la commande à distance et le poêle. | | |

CONDITIONS DE GARANTIE

EXTRAFLAME S.p.A., ayant son siège in via dell'Artigiananto 10 Montecchio Precalcino (VI) garantit cet appareil, pour ce qui concerne les défauts de fabrication et des matériaux, pendant 2 (deux) à partir de la date de l'achat. La garantie déchoit si le défaut de conformité n'est pas dénoncé au vendeur dans les deux mois qui suivent la découverte.

La responsabilité d'EXTRAFLAME S.p.A. se limite à la fourniture de l'appareil; celui-ci doit être installé selon les règles de l'art, en suivant les indications contenues dans les manuels et les dépliants fournis avec le produit acheté et conformément aux lois en vigueur. L'installation doit être exécutée par un personnel autorisé et sous la responsabilité de la société qui se charge de l'envoyer, celle-ci s'assumera toute la responsabilité de l'installation ainsi que du bon fonctionnement du produit installé. En cas de non respect de ces précautions, Extraflame S.p.A ne s'assume aucune responsabilité.

MISE EN GARDE

<u>Il est indispensable d'effectuer le test fonctionnel de l'appareil avant de compléter les travaux et les finitions de maçonnerie</u> (la contre-hotte, le revêtement externe, les lésènes, la peinture des murs, etc). EXTRAFLAME S.p.A. ne s'assume aucune responsabilité pour les éventuels dommages et frais conséquents aux finitions susmentionnées même si celles-ci devraient dépendre de la substitution des pièces défectueuses.

EXTRAFLAME S.p.A. garantit que tous ces produits sont fabriqués avec des matériaux d'excellente qualité et avec les techniques de travail qui en assurent le bon fonctionnement. Si, pendant l'utilisation normale de l'appareil on remarque des éléments défectueux ou dysfonctionnants, une substitution gratuite des éléments en question franco revendeur qui a effectué la vente sera effectuée.

EXTENSION TERRITORIALE DE LA GARANTIE: Territoire italien

VALIDITE

La garantie est valable aux conditions suivantes:

- 1. L'acheteur doit envoyer, dans les 8 jours qui suivent la date de l'achat, le coupon rempli des deux côtés. La date de l'achat doit être validée par un document fiscal valable relâché par le revendeur.
- 2. L'appareil doit être installé conformément aux normes en vigueur en la matière, aux prescriptions contenues dans ce manuel fourni et par un personnel professionnellement qualifié.
- 3. L'appareil soit utilisé conformément au manuel d'instructions fourni en dotation avec tous nos produits.
- 4. Le certificat de garantie soit rempli et signé par le client et validé par le revendeur.
- 5. Le document qui atteste la garantie, rempli et accompagné du ticket d'achat relâché par le revendeur doit être soigneusement conservé et montré au personnel du Centre d'Assistance Technique d'Extraflame S.p.A. en cas d'intervention.

La garantie n'est pas valable dans les cas suivants:

- 6. Les conditions de garantie décrites ci-dessus ne sont pas respectées.
- 7. L'installation n'a pas été effectuée conformément aux normes en vigueur en la matière et aux prescriptions décrites dans le manuel/dépliant fourni avec l'appareil.
- 8. En cas de négligence du client suite à une maintenance erronée ou incorrecte du produit
- 9. En présence d'installations électriques e/ou hydrauliques non conformes aux lois en vigueur.
- 10. En cas de dommages causés par des agents atmosphériques, chimiques, électromagnétiques, par l'utilisation impropre du produit, par des modifications ou des altérations du produit et /ou d'autres causes qui ne dérivent pas de la fabrication du produit.
- 11. Combustion de matériaux non conforment aux types et aux qualités indiquées dans le manuel/dépliant fourni en dotation
- 12. Tous les dommages causés par le transport; il est donc recommandé de contrôler soigneusement la marchandise au moment de sa réception, en avertissant immédiatement le revendeur en cas de dommage éventuel, en imposant une note sur le document de transport ou sur la copie du transporteur.

EXTRAFLAME S.p.A. ne répond pas des éventuels dommages qui peuvent, directement ou indirectement être provoqués aux personnes, aux choses et aux animaux à cause du non respect des prescriptions indiquées dans le manuel/dépliant fourni en dotation.

Tous les éléments sujets à l'usure sont exclus de la garantie:

Tels que:

- Les joints, toutes les vitres céramiques ou en verre trempé, les revêtements et les grilles en fonte ou lronker, les détails vernis, chromés ou dorés, les faïences, les poignées et les câbles électriques.
- Des variations chromatiques, des craquelures et de légères différences de dimension des parties en faïence ne sont pas un motif de réclamation car il s'agit de caractéristiques naturelles de ces matériaux.
- Les éléments en matériel réfractaire
- Les travaux de maçonnerie
- Les détails de l'installation pour la production d'eau sanitaire non fournis par EXTRAFLAME S.p.A. seulement pour les appareils fonctionnant à eau).
- ❖ L'échangeur de chaleur n'est pas couvert par la garantie si un circuit anti-condensation garantissant une température minimum de retour en chaudière d'au moins 55℃ n'est pas réalisé (seulement les appareils à eau).

Autres conditions:

Ne sont pas couvertes par la garantie toutes les interventions pour étalonnage ou réglage du produit en fonction du type de combustible ou du type d'installation.

En cas de substitution des éléments la garantie n'est pas prolongée.

Pour la période d'inactivité de l'appareil, aucune indemnisation n'est reconnue.

Cette garantie est valable uniquement pour l'acheteur et ne peut pas être transférée.

Test conseillé (payant):

EXTRAFLAME S.p.A. conseille de faire effectuer le test fonctionnel du produit par un Centre d'Assistance Technique Autorisé qui fournira toutes les informations pour utiliser correctement l'appareil.

INTERVENTIONS SOUS GARANTIE

La demande d'intervention doit être présentée au revendeur.

L'intervention couverte par la garantie concerne la réparation gratuite de l'appareil conformément à la loi en vigueur.

RESPONSABILITE

EXTRAFLAME S.p.A. ne reconnaît aucune indemnisation pour les dommages directs ou indirects causés ou dépendants de l'appareil.

TRIBUNAI

Pour toute controverse le tribunal compétent est celui de Vicence.

CONDITIONS DE GARANTIE 43

CONTROLE DE QUALITE



```
PRODELLO :0
MATRICOLA 74362
DATA
        126-89-2889
LOTTO
奉给水水还不够冰水本本来全次大水水本等原立主
CONTINUITAL CIRCUITO
Tempo (sec) = 2.8
Resist [chm] = 0.06
TENSIONE APPLICATA
Tensione [V] = 1965
Tempo [sec] = 2 A
Correcte [mA] = A AA
李本学于中央中国中央中央中央中央中央中央中央
RESISTENZA ISOLAMENTA
Tensione [V] = 588
      [sec] = 2.8
Resist [Mohm] > 20
COLLAUDO POSITIVA
```

44 CONTROLE DE QUALITE

Remarques

Remarques

Remarques





EXTRAFLAME S.p.A.

Via Dell'Artigianato, 10 36030 MONTECCHIO PRECALCINO Vicenza - ITALIE Tél. 0445/865911 Fax 0445/865912

http://www.lanordica-extraflame.com Adresse e-mail: info@extraflame.com

Extraflame se réserve le droit de modifier les caractéristiques et les données reprises dans ce manuel en tout moment et sans préavis, dans le but d'améliorer ses produits.

Par conséquent, ce manuel ne peut pas être considéré comme un contrat vis-à-vis de tiers.

Ce document est à votre disposition à l'adresse <u>www.extraflame.it/support</u>